

Burundi : plus de deux ans de crise violente

@rib News, 04/09/2017 Source AFP Le Burundi, où l'ONU demande l'ouverture d'une enquête de la Cour pénale internationale (CPI), connaît une grave crise depuis la candidature en avril 2015 du président Pierre Nkurunziza à un troisième mandat controversé, et son élection en juillet de la même année. Les violences ont fait 500 à 2.000 morts selon les sources (ONU ou ONG) et poussé près de 400.000 Burundais à l'exil.

- Manifestations - Le 26 avril 2015, des milliers de personnes se réunissent au lendemain de la désignation de M. Nkurunziza par son parti, le CNDD-FDD, comme candidat à la présidentielle. Coup d'envoi de six semaines de manifestations à Bujumbura, souvent réprimées. Les contestataires jugent ce 3e mandat contraire à la Constitution et à l'accord d'Arusha ayant permis de mettre fin à la guerre civile (1993-2006). M. Nkurunziza considère lui que son premier mandat obtenu en 2005 ne compte pas car octroyé par le Parlement dans le cadre d'un mécanisme de sortie de guerre civile. - Tentative de putsch - Le 13 mai 2015, l'ex-chef d'état-major de l'armée, le général Godefroid Niyombare, proclame la destitution de M. Nkurunziza, en déplacement en Tanzanie. La tentative de putsch échoue. Pierre Nkurunziza établit un lien entre les putschistes et les "soulèvements en cours". Il limoge son ministre de la Défense, jugé trop conciliant avec les manifestants, et celui des Relations extérieures. - Défections et élection - Le 28 juin 2015, le président de l'Assemblée nationale sortante Pie Ntavohanyuma annonce sa défection depuis Bruxelles. Son départ s'ajoute à la longue liste d'opposants, journalistes, membres de la société civile mais aussi cadres frondeurs du CNDD-FDD, le parti au pouvoir, choisissant l'exil. Le 21 juillet, Pierre Nkurunziza est élu, après un scrutin boycotté par l'opposition. - Attaques ciblées - Le 2 août 2015, le général Adolphe Nshimirimana, homme fort de l'appareil sécuritaire est tué à Bujumbura. Le correspondant de l'AFP et de Radio France Internationale est arrêté par des membres du Service national de renseignement et roué de coups. Le 3 août, le militant des droits de l'homme Pierre-Claver Mbonimpa est blessé par balle. Le 15 août, un ex-chef d'état-major, le colonel Jean Bikomagu, figure du camp tutsi pendant la guerre civile, est assassiné. Le 11 décembre, au moins 87 personnes sont tuées dans des attaques coordonnées de plusieurs camps militaires, selon l'armée. Des habitants de Bujumbura décrivent des exécutions sommaires par la police et des violences de l'armée en représailles. En avril 2016, le général tutsi Athanase Kararuz conseiller sécuritaire du 1er vice-président, et son épouse sont tués. - 'Grand danger de génocide' - Fin juillet 2016, le Conseil de sécurité autorise le déploiement de 228 policiers de l'ONU, résolution rejetée début août par Bujumbura. 20 septembre, une mission d'enquête de l'ONU accuse le gouvernement burundais de graves violations des droits, systématiques et constantes, mettant en garde contre de possibles "crimes contre l'humanité" et un "grand danger de génocide". Le 27 octobre, le Burundi notifie sa décision de quitter la Cour pénale internationale (CPI), qui avait lancé en avril une enquête préliminaire sur des accusations de meurtres, torture et autres exactions. - Appels au viol d'opposantes - Le 30 décembre 2016, M. Nkurunziza annonce qu'il pourrait se présenter à la présidentielle de 2020 si le "peuple le demande" en approuvant une possible réforme la Constitution. Le 1er janvier 2017, le ministre de l'Environnement est tué à Bujumbura. Le 19 janvier, Human Rights Watch accuse des membres des Imbonerakure, la ligue des jeunes du parti au pouvoir, d'avoir brutalement tué, torturé ou tabassé des dizaines de personnes. Le 18 avril, le Haut commissaire de l'ONU aux droits de l'homme dénonce les appels au viol d'opposantes par les Imbonerakure.

À

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});